L'Agence européenne des médicaments (EMA) a indiqué le 3 juin 2014 que deux nouveaux produits (Avastin et Mab Thera) sont concernés par le vol de médicaments survenu en Italie, déjà identifié en avril pour Herceptin, Remicade et Alimta.

Aucune falsification concernant ces cinq produits n'a été mise en évidence en France à ce jour dans les services où sont administrés ces traitements aux patients.

L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) a été informée le 11 avril 2014 de la présence d'un médicament anticancéreux Herceptin 150 mg falsifié en Allemagne, au Royaume-Uni et en Finlande suite à un vol de médicaments dans un hôpital italien.

Deux autres médicaments concernés par ce vol ont été identifiés par la suite (Remicade et Alimta).

L'ANSM a transmis toutes les informations disponibles aux distributeurs français afin qu'ils puissent exercer une vigilance particulière sur ces produits. Elle tient à préciser que la présence d'un de ces cinq médicaments falsifiés sur le territoire français dans le circuit légal reste hautement improbable. Elle communique toutefois les numéros de lots incriminés aux professionnels de santé concernés et appelle à leur vigilance en particulier devant un conditionnement en italien de ces spécialités.

Produits
Numéros des lots concernés

Herceptin	H4105B01, H4136B02, H4196B01, H4143B01, H4150B01, H4152B04, H4171E
Alimta	C134092E,C160908C, C021161E
Remicade	3RMA66304, 3RMA67102, 3RMA68106, 3RMA67602
Avastin 100mg	B7100B18, B7101B12, B7102B04, B7102B21, B7103B09, B7103B14, B7104B
Avastin 400mg	B7100B13, B7103B08, B7106B07, B7107B07, B7108B01, B7109B11, B7110B
MabThera 100mg	B6092B04, H0101B03, H0110B02, H0111B03, H0115B05, H0121B10, H0122E
MabThera 500mg	H0520B02, H0533B01, H0549B03, H0549B04, H0551B03, H0564B01, H0569E

Bien que la présence de ces cinq produits falsifiés sur le territoire national dans le circuit légal reste hautement improbable, l'ANSM demande à tous les professionnels de santé qui pourraient être confrontés à des produits suspects (notamment sous la forme d'un conditionnement en langue italienne) de l'en informer immédiatement via l'adresse e-mail : dv

s.defauts-qualite@ansm.sante.fr

L'ANSM rappelle que l'achat de médicaments en dehors du circuit légal pharmaceutique comporte de

Seul le circuit s'appuyant sur les pharmacies d'officine ou les pharmacies à usage intérieur des établiss

Lire aussi

- Update on investigation by Italian authorities into the supply of stolen medicines (03/06/2014) - Communiqué de l'EMA
- Point sur le vol d'Herceptin en Italie : l'EMA précise que deux autres médicaments sont concernés (Alimta et Remicade) (23/04/2014)
- European Medicines Agency update on stolen vials of Herceptin (17/04/2014) - Communiqué de l'EMA
- European Medicines Agency alerts EU healthcare professionals after vials of falsified Herceptin identified (16/04/2014)- Communiqué de l'EMA
- Identification d'Herceptin (trastuzumab) contrefait dans certains pays européens : la France n'est pas concernée à ce stade (16/04/2014) - Point d'Information